

Xavier Cornu, CCI Paris Ile-de-France : « Il y aura des fusions entre écoles »

Marie-Christine Corbier
Lundi 21 décembre 2015



Xavier Cornu est aujourd'hui conseiller du président et du directeur général de la CCI Paris-Ile-de-France.

La CCI Paris-Ile-de-France voit d'un bon œil l'arrivée de fonds d'investissement privés au capital des écoles consulaires.

Il a contribué à faire de HEC, de l'Essec et de l'ESCP Europe « *des marques puissantes* ». Imposé l'école Ferrandi et celle des Gobelins dans le paysage de l'enseignement supérieur. Fusionné des écoles. Après vingt ans passés à la tête du pôle enseignement de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de -France et de ses 24 écoles, Xavier Cornu quittera la chambre fin janvier.

Dans un entretien aux « Échos », il prend le contre-pied du discours ambiant sur les écoles consulaires. Non, « *elles ne sont pas à bout de souffle* », soutient-il. Elles sont « *victimes des coupes sombres* » de l'Etat sur les chambres de commerce, mais « *la situation n'est pas pour l'instant périlleuse* ». Car le soutien de la CCI n'intervient que sur une partie minoritaire du budget (6 à 8 %) des trois écoles de management (HEC, Essec et ESCP Europe). Et que « *le classement de référence du "Financial Times" place régulièrement cinq à six écoles françaises dans les dix premières mondiales* ».

La question de nouvelles ressources se pose néanmoins. Les droits de scolarité ? « *On peut toujours les augmenter si les systèmes de Bourse mis en place sont massifs, transparents et évalués* », et à condition de s'assurer que « *le budget affecté aux bourses augmente au même rythme que les droits de scolarité* ». En 2016, les augmentations resteront « *très modestes* », de l'ordre de 3 à 4 %. « *Mais on se réserve la possibilité de les augmenter dans les années futures.* » Xavier Cornu voudrait un système de « *retour des bourses accordées* » qui conduirait les élèves boursiers à signer un contrat avec leur école et à rembourser les sommes reçues pour faire leurs études, dix ans après la sortie de l'école et en fonction de leur situation. Les droits de scolarité des étudiants étrangers sont promis à augmenter davantage. La formation continue est une ressource « *indispensable* », elle « *peut encore croître* » mais « *on ne peut pas en attendre des merveilles car ce marché est très concurrentiel* ». La taxe d'apprentissage a, elle, perdu de son lustre. La réforme récente a ainsi provoqué un manque à gagner de 2 millions d'euros pour HEC. Une réforme contre laquelle Xavier Cornu, « *passionné d'apprentissage* », s'emporte : « *On a réformé cette taxe pour favoriser l'apprentissage, or le nombre d'apprentis a baissé depuis 2013 et il se stabilise aujourd'hui à son niveau de... 2007 !* » Au lieu des « *campagnes publicitaires ridicules* », « *formons les professeurs principaux de l'Éducation nationale à la pédagogie et aux mérites de l'apprentissage pour qu'ils y orientent les jeunes* », suggère-t-il.

Des évolutions sont à venir

Au-delà des ressources classiques, la collecte de fonds sera « *l'un des axes majeurs (de financement) des cinq prochaines années* ». La CCI s'interroge d'ailleurs sur l'idée de créer une fondation commune à sept ou huit écoles, sans toucher aux fondations existantes d'HEC, de l'Essec et de l'ESCP Europe.

D'autres évolutions sont à venir. « *Il y aura des fusions entre écoles* », annonce Xavier Cornu. Mais « *pas entre HEC, ESCP Europe et l'Essec* », contrairement à une rumeur tenace. « *On va restructurer le portefeuille pour être plus efficace* », dit-il encore.

Le nouveau statut des écoles (lire ci-dessus) leur permettra aussi « *beaucoup plus d'agilité* ». Des fonds d'investissement privés s'intéressent « *régulièrement* » à leur futur capital. « *Certains voudraient acheter des écoles, mais nous ne les vendrons pas* ». Cela dit, il n'exclut pas leur entrée au capital : « *Si les fonds d'investissement privés s'intéressent aux écoles, cela leur donnera des moyens de se développer.* » Il faudra cependant « *veiller à ne jamais baisser la qualité et à ne pas tomber dans des usines commerciales* ». Envisage-t-il d'autres garde-fous ? Et si le Qatar, qui a déjà un partenariat avec HEC, voulait entrer à son capital ? « *Non, il n'y aurait pas de veto, sauf à ce qu'il y ait des considérations politiques* », rétorque Xavier Cornu. Le Qatar qui, assure-t-il, n'a pas fait de telle demande.